

**Monsieur Olivier VERAN**

Ministre des Solidarités et de la Santé  
Ministère de la Santé  
14 avenue Duquesne  
75350 PARIS 07 SP

**LE SECRETAIRE GENERAL**

Réf. 2021/03/48 DB/ET/NC

Paris, le 31 mars 2021

**COURRIER RECOMMANDE A/R.**

**OBJET : Préavis de grève du mercredi 7 avril 2021 à 0 H au vendredi 9 avril 2021 à minuit**

Monsieur le Ministre,

Conformément aux dispositions prévues par la loi du 13 juillet 1983 et aux articles L 2512-1, L 2512-5 du Code du Travail relatifs aux modalités de grève dans les services publics, je vous informe de la décision prise par la Fédération des personnels DES SERVICES PUBLICS ET DES SERVICES DE SANTE FORCE OUVRIERE de déposer un préavis de grève pour **le jeudi 8 avril 2021**.

Il concerne les agents et salariés de la fonction publique hospitalière relevant de notre Fédération.

Ce préavis de grève couvrira les initiatives et mobilisations de nos syndicats sur l'ensemble du territoire national (de métropole et des départements d'Outre-Mer), ainsi que les absences de l'ensemble des personnels de la Fonction Publique Hospitalière, sur la revendication suivante :

- Extension du Complément de Traitement Indiciaire (CTI), comme défini dans les accords du Ségur de la santé sur les carrières, métiers et rémunérations du 13 juillet 2020, à l'ensemble des agents de la Fonction Publique Hospitalière n'en bénéficiant pas encore.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Ministre, à l'assurance de notre considération distinguée.

**Didier BIRIG**  
**Secrétaire Général**

